

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 26 mars 2007

**MAIRIE DE DIJON**

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : M. PERRON
Membres présents : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - M. G. GILLOT - Mme POPARD - M. MASSON - M. MARTIN - M. PRIBETICH - M. PINON - Mme DURNERIN - M. DUPIRE - M. J.P. GILLOT - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. SAUNIE - Mme MAILLOT - Mme SEGUIN-FILLEY - Mme BESSIS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - M. MARCHAND - M. MAGLICA - M. JULIEN - Mme MANSAT - M. BOUHELIER - Mme DELEBARRE - Mme BIOT - Mme LEMOUZY - M. IZIMER - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - Mme AVENA - Mme DE ALMEIDA - M. BEKHTAOUI - Mme BOUCHARD-STECH - Mlle MASLOUHI - M. NUDANT - M. JAPIOT - Mme KAROUBI - Mme WILLIAMS - Mme REVELLEFEVRE - Mme THYEBALUT - M. DUGOURD - Mme VANDRIESSE - Mme CHOUX - M. HELIE
Membres excusés : M. BERTELOOT - M. ALLAERT - M. DANIERE - Mme FLAMENT - Mme ROY - M. BAZIN - M. BRIOT - Mme JARZAGUET (pouvoir Mme WILLIAMS)
Membres absents :

**OBJET
DE LA DELIBERATION**

Combes dijonnaises – Organisation d'un chantier d'insertion pour la mise en valeur du patrimoine rural - Passation d'un marché dans le cadre de l'article 30 du code des marchés publics

Monsieur Izimer, au nom des commissions des Affaires Sociales, du Cadre de Vie et de l'Ecologie Urbaine, et des Finances, expose :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de ses initiatives de développement de l'emploi au bénéfice des habitants les plus en difficultés, la Ville développe depuis quelques années, en partenariat avec d'autres collectivités territoriales, un chantier d'insertion pour la mise en valeur du patrimoine rural des combes dijonnaises.

Une trentaine de cadoles, un rucher et de nombreux murets en lave ont été ainsi restaurés et mis en valeur.

Ces activités permettent d'assurer à des demandeurs d'emploi en grandes difficultés une intégration à la vie professionnelle.

La Ville souhaitant encourager celles-ci, il est proposé, en 2007, de poursuivre le programme déjà engagé, grâce au partenariat de la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise et du Département.

Dans cette perspective, est proposée la passation d'un marché ayant pour objet, notamment, les prestations de service, conformément aux dispositions de l'article 30 du code des marchés publics. Ce marché serait conclu pour l'année 2007 et reconductible, sans que sa durée totale ne puisse excéder trois ans.

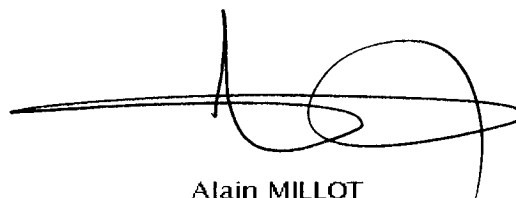
Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions des Affaires Sociales, du Cadre de Vie et de l'Ecologie Urbaine, et des Finances, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 – approuver le projet d'organiser un chantier d'insertion en vue de la mise en valeur du patrimoine rural des combes dijonnaises,

2 - m'autoriser à signer le marché correspondant..

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

PUBLIE LE 21 ou 207